

AUDIOVISUEL
MULTIMÉDIA
COMMUNICATION VISUELLE
ART DRAMATIQUE
MANAGEMENT CULTUREL
ARTS APPLIQUÉS
JOURNALISME
TECHNIQUES DOCUMENTAIRES
DESIGN
MÉDIATION CULTURELLE
...

PROFIL CULTURE

Le spécialiste des formations
aux métiers des arts, de la culture et de la communication

**ProfilCulture propose
aux organismes de formation
des secteurs art, culture et communication
des solutions de communication optimisées
vers une audience ciblée et qualifiée.**

Tarifs 2010

Formation

profilculture.com

Le premier site emploi/formation des secteurs art, culture et communication

UNE EXPOSITION STRATÉGIQUE POUR LE RECRUTEMENT DE VOS ÉTUDIANTS.

Une plate-forme emploi/formation qui fédère l'ensemble des filières art, culture et communication :

Audiovisuel, Multimédia, Communication visuelle, Art dramatique, Management culturel, Arts graphiques, Journalisme, Edition, Techniques documentaires, Design, Médiation culturelle...

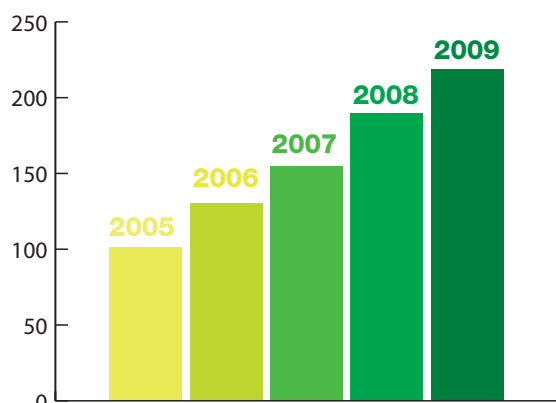
Elle garantit :

- Une audience ciblée de visiteurs en recherche de formations initiales ou professionnelles, de stages ou d'emplois (29 ans de moyenne d'âge, 30 % de moins de 24 ans)
- Un rayonnement immédiat sur l'ensemble du territoire
- Des outils de communication modulables et accessibles à tous les budgets, disponibles à l'année (annuaire des formations) ou à la semaine (bannière, pavé), pour une exposition optimale de votre établissement.

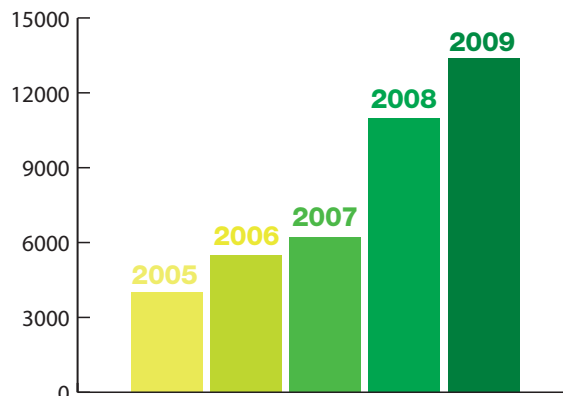
UNE AUDIENCE SPÉCIALISÉE EN PROGRESSION CONSTANTE

Audience mensuelle fin 2009 :

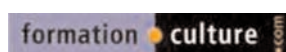
- Nombre de visites : 270 000
- Nombre de visiteurs uniques : 100 000
- Nombre de pages vues : 1 778 000
- Nombre de visites rubrique formation : 20 000



Évolution de l'audience sur 5 ans
(audience moyenne mensuelle en milliers)



Évolution de l'audience moyenne sur 5 ans
Rubrique Formation



Offres et tarifs internet

profilculture.com + formation-culture.com

ProfilCulture propose deux types de dispositifs adaptés à vos objectifs de communication :

- La mise en avant dans l'annuaire des formations (abonnement annuel)
- Les espaces de communication (bannière, pavé, skyscraper) affichés en page d'accueil et/ou en rotation générale sur le site permettent une exposition optimale pour l'annonce d'évènements tels que les opérations portes ouvertes ou les journées d'information.

ANNUAIRE DES FORMATIONS

Nombre de formations : + de 4 000

Cible : Visiteurs à la recherche active d'une formation

Audience moyenne 2009 : 13 000 visites / mois

Mise en avant	Tarifs	
➤ Présentation détaillée Etablissement et/ou Formation	150 € HT la première présentation	50 € HT pour les présentations suivantes

Mise en avant : affichage de l'établissement en Tête de liste avec logo, présentation détaillée et lien vers le site internet

Durée : 1 an

ESPACES DE COMMUNICATION

Cible : Intégralité des visiteurs de
profilculture.com et formation-culture.com

Audience septembre 2009 : 270 000 visites

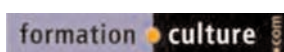
Dispositifs	Tarifs HT
➤ Bannière - Skyscraper Pavé grand format en rotation générale	560 € /semaine
➤ Pavé formation en homepage et sur la rubrique formation	360 € /semaine

Bannière (728 x 90 pix)

Skyscraper (160 x 600 pix)

Pavé grand format (300 x 250 pix)

Pavé formation (170 x 150 pix)



Tarifs presse

LA LETTRE DU SPECTACLE

L'INFORMATION DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT

La lettre du spectacle	couleur HT
> 1/4 de page (L 92 x H 135 mm)	490 €
> 1/2 page hauteur (L 92x H 273 mm)	560 €
> 1/2 page largeur (L 187 x H 135 mm)	560 €
> Pleine page (L 187 x H 273 mm)	980 €

Réservation : 1 semaine avant la date de parution
Réalisation graphique non comprise

Périodicité : bimensuelle

Tirage moyen :

2 500 exemplaires

Audience :

283 000 lecteurs / semaine

> Un lectorat ciblé de professionnels du spectacle vivant.



LA LETTRE DU MUSICIEN

L'ACTUALITÉ MUSICALE 15 FOIS PAR AN

La lettre du spectacle	couleur HT	N&B HT
> 1/4 de page (L 86 x H 122 mm)	720 €	420 €
> 1/3 de page (L 180x H 80 mm)	930 €	545 €
> 1/2 (L 180 x H 122 mm)	1 230 €	720 €
> Pleine page (L 210 x H 297 mm)	1 950 €	950 €

Réservation : 3 semaines avant la date de parution
Réalisation graphique non comprise

Parution : 15 fois par an

Abonnés : 8 000

> Un lectorat professionnel pour une revue indispensable aux musiciens et mélomanes avertis.



LES INROCKUPTIBLES

L'HEBOMADAIRE CULTUREL DE RÉFÉRENCE

Les Inrockuptibles	couleur HT
> 1/6 de page (L72 x H131 mm)	1 250 €
> 1/3 de page (L72 x H270 mm)	2 000 €
> 1/2 page (L210 x L131 mm)	2 500 €
> Pleine page (L210 x H270 mm)	3 500 €

Réservation : 11 jours avant la date de parution
Réalisation graphique non comprise

Périodicité : hebdomadaire

Tirage moyen :

70 000 exemplaires.

Audience :

283 000 lecteurs / semaine

> Un lectorat actif et fortement impliqué dans l'activité culturelle.

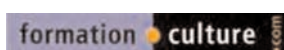


COUPLAGE PRESSE/INTERNET

Nous proposons des solutions de communication couplées presse/Internet intégrant les dispositifs les plus adaptés à vos plans de communication et à l'optimisation de votre budget.

Exemples de couplage : 1/6 de page + 4 semaines de Pavé Formation

1/3 de page + 2 semaines de Pavé Formation + 2 semaines de Skyscraper





CONDITIONS GENERALES DE VENTE (strictement applicables aux annonces formation)

- 1] Toute souscription à un ordre d'insertion, toute acceptation d'un bon de commande ou d'un devis, implique l'acceptation entière et sans réserve des tarifs en vigueur et des conditions de vente et de règlements définies ci-après.
- 2] Tous les ordres d'insertion et de diffusion internet sont exécutés aux conditions du tarif en vigueur. Les conditions générales figurant sur les ordres émanant des intermédiaires ou des annonceurs n'engagent pas ProfilCulture, sauf si celle-ci les a explicitement acceptées.
- 3] L'annulation d'un ordre d'insertion ou de diffusion ne pourra être acceptée que si elle intervient au moins deux semaines avant la parution ou la date prévue de diffusion.
- 4] ProfilCulture se réserve le droit de modifier ses tarifs et leurs conditions d'application à tout moment. En cas d'annulation d'un ordre d'insertion ou de diffusion internet consécutive au refus par l'annonceur de la modification des tarifs ou de leurs conditions d'application, les publications et les diffusions déjà effectuées sont facturées à l'ancien tarif.
- 5] Les publicités paraissent sous la responsabilité de l'annonceur et de l'intermédiaire éventuel qui garantissent que les textes et les illustrations transmis pour insertion, sont libres de tous droits de reproduction et de représentation à des fins publicitaires. Les annonces publiées ou diffusées sur le site devront être en conformité avec la législation en vigueur (art. L. 122-45 et 311-4 du Code du Travail). L'annonceur, comme l'intermédiaire éventuel, dégage ProfilCulture de toute responsabilité qu'elle pourrait encourir du fait des publicités qu'elle a fait paraître sur ordre, l'indemniser de tous les préjudices qu'elle subirait et la garantira contre toute revendication ou action du fait des tiers à l'occasion de l'insertion ou de la diffusion et fera seul son affaire de tout litige ou contestation à cet égard.
- 6] Conformément aux usages professionnels, ProfilCulture se réserve le droit, à tout moment, de refuser une insertion ou une diffusion, qui par sa nature, son texte ou sa présentation, paraît contraire à l'esprit de la publication ou du site ou est susceptible de provoquer des protestations de la part des lecteurs, de ses visiteurs ou de tiers, et ce, sans avoir à en donner la raison.
- 7] Un retard dans une parution ou une diffusion dû à un cas de force majeure, ou le défaut d'une ou plusieurs insertions ou diffusion dans une campagne, ne donne droit pour l'annonceur ou pour l'intermédiaire à aucun dédomagement, et ne peut dispenser du paiement des insertions ou des diffusions effectivement réalisées et justifiées.
- 8] Toute réclamation concernant l'exécution d'une insertion ou d'une diffusion sur le site devra, sous peine de déchéance, être formulée par écrit dans les 10 jours suivants l'insertion ou la diffusion.
- 9] ProfilCulture a une obligation de moyen et non de résultat. Elle ne peut être tenue responsable de problèmes de transmission de données, de connexion ou d'indisponibilité du réseau.
- 10] Quel que soit le donneur d'ordre, l'annonceur, l'agence ou la centrale, l'annonceur est dans tous les cas responsable du paiement de l'ordre, selon les présentes conditions du règlement.
- 11] Toutes les factures de ProfilCulture feront mention des rabais et remises dont le principe est acquis, et du montant chiffrable au jour de la vente.
Dans le cas où l'annonceur a confié l'achat à un mandataire, la facture sera adressée par ProfilCulture à l'annonceur, un double étant simultanément envoyé au mandataire, à condition que ce dernier produise à ProfilCulture un contrat de mandat le liant à l'annonceur pour l'achat de l'espace publicitaire dans le support, au cours de la période concernée, et nous avise dès que l'annonceur met fin à ce contrat.
- 12] La remise professionnelle de 20 % est calculée pour tout acheteur sur le Net après remise sur volume et sur cumul de mandat.
- 13] Les règlements s'effectuent au comptant sauf pour les clients réguliers qui en feront la demande. Les traites ou les chèques sont domiciliés ou libellés à l'ordre de ProfilCulture.
- 14] Toutes taxes existantes et toutes taxes nouvelles resteront à la charge de l'annonceur ou de son mandataire.
- 15] En cas de retard de règlement, ProfilCulture se réserve le droit de suspendre l'exécution des ordres en cours et de facturer les agios sur la base d'une fois et demie le taux d'intérêt légal en vigueur et ceci sur le montant du découvert échu et au prorata du nombre de jours de retard par rapport à l'échéance de chaque facture.
- 16] Sans préjudice de l'article 15 de convention expresse et sauf report sollicité et accordé par ProfilCulture, le défaut de paiement des fournitures à l'échéance fixée entraînera :
 - 1) la perte de droit sur les rabais, remises et ristournes déterminés dans le tarif général.
 - 2) l'exigibilité immédiates de toutes les sommes facturées et restant dues à ProfilCulture au titre de tous les ordres passés par l'annonceur concerné, quel que soit le mode de règlement prévu.
 - 3) l'exigibilité d'une indemnité égale à 15% des sommes dues au titre de tous les ordres passés par l'annonceur concerné, outre les intérêts légaux et les frais judiciaires éventuels.
- 17] Toute réclamation doit, sous peine de déchéance, être effectuée par écrit dans la semaine suivant la date de la diffusion de l'annonce. De convention expresse entre les parties, il est stipulé qu'en cas de contestation le Tribunal de Commerce de Paris demeure le seul compétent.

